

INFOS RAPIDES

JANVIER 2026 N° 3

Données des figures et données complémentaires à télécharger

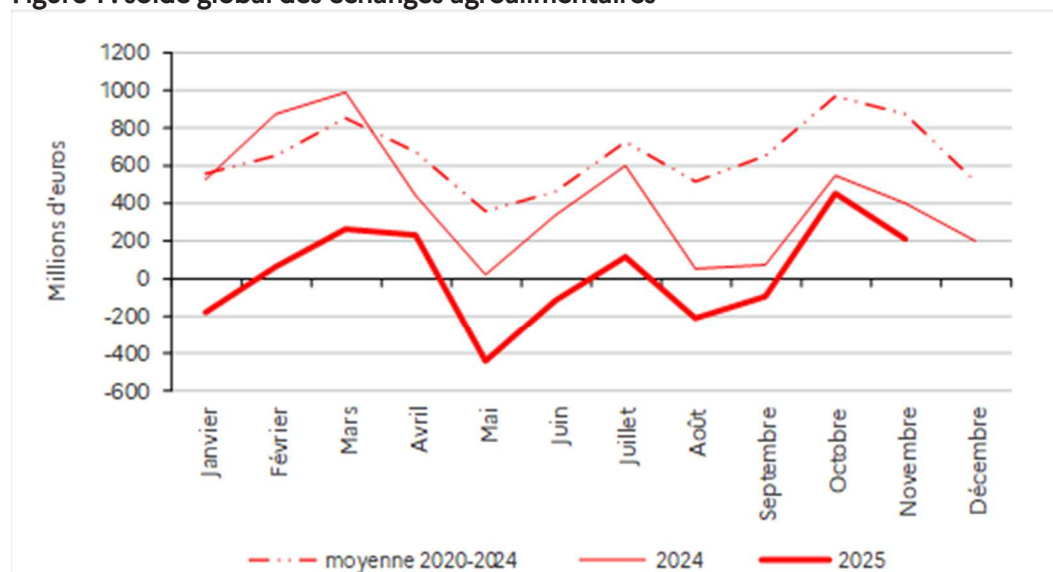
Commerce extérieur – n° 01 / 12

En novembre 2025, les échanges de produits transformés continuent de peser sur l'excédent agroalimentaire

En novembre 2025, l'excédent des échanges agroalimentaires français diminue de 194 millions d'euros (M€) par rapport à novembre 2024 pour atteindre 208 M€ sous l'effet de la hausse des importations (+ 186 M€ sur un an, soit + 3 %). Le solde des produits agricoles bruts progresse de 101 M€ par rapport à novembre 2024 et affiche un excédent (43 M€) du fait de la progression des exportations (céréales, bovins) supérieure à celle des importations (portée par les plantes à boissons et les graines oléagineuses). L'excédent commercial en produits transformés diminue de 295 M€ sur un an, à 165 M€.

À la diminution des exportations (liée principalement aux vins et spiritueux) s'ajoute l'augmentation des importations (viandes, préparations à base de produits de la pêche, « autres produits alimentaires »). En novembre 2025, la baisse de l'excédent commercial agroalimentaire découle principalement de la dégradation des échanges avec l'Union Européenne.

Figure 1 : solde global des échanges agroalimentaires



Source : Douanes - CPF rév. 2.1, 2015

Nouvelle baisse du solde commercial agroalimentaire en novembre 2025

En novembre 2025, l'excédent commercial agroalimentaire diminue de 194 M€ sur un an pour atteindre 208 M€, conséquence d'une hausse des importations en valeur (+ 186 M€, soit + 3 %) alors que les exportations sont quasi stables sur un an (- 7 M€).

L'excédent commercial avec les pays tiers diminue de 50 M€ par rapport à novembre 2024, sous l'effet de la hausse des importations (+ 36 M€ sur un an, soit + 1 %) et de la baisse des exportations (- 14 M€ sur un an, soit - 1 %). L'augmentation des importations résulte de la hausse des achats de produits bruts (+ 70 M€, soit + 9 % sur un an) tirée par les importations de plantes à boissons (fèves de cacao, grains de café) et de graines oléagineuses (colza ukrainien, soja canadien). À l'inverse, les achats de produits transformés reculent (- 35 M€, soit - 2 %), principalement sous l'effet de la baisse des importations de boissons et des « autres produits alimentaire ». La baisse des exportations provient du recul des ventes de produits transformés (- 121 M€, soit - 5 %), principalement des vins et spiritueux à destination des Etats-Unis mais aussi vers le Royaume-Uni. *A contrario*, les ventes de produits bruts augmentent (+ 107 M€, soit + 33 %) portées par le dynamisme des exportations de céréales. Au total, en novembre 2025, le déficit commercial des produits bruts avec les pays tiers se réduit de 37 M€ à - 453 M€ et l'excédent des échanges de produits transformés avec ces pays diminue de 86 M€ sur un an à 646 M€ en novembre 2025.

En novembre 2025, l'excédent avec l'Union Européenne (UE) diminue de 144 M€ sur un an pour atteindre 15 M€, sous l'effet d'une hausse en valeur des importations (+ 151 M€, soit + 4 %) et de la quasi-stabilité des exportations (+ 7 M€). La progression des importations résulte pour l'essentiel de la croissance des achats de produits transformés, principalement des produits issus de l'abattage, notamment de la viande (bovine et de volailles) et des « autres produits alimentaires », essentiellement des produits issus de la transformation du cacao. Les importations en valeur de produits bruts augmentent aussi, mais dans une moindre mesure, sous l'effet des achats de maïs et de légumes.

Figure 2 : commerce agroalimentaire par zone et par type de produits

Million d'euros

Produits CPF2	Novembre					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
UE						
Produits bruts	667	700	1098	1196	431	495
Produits transformés	3417	3534	3144	3054	-272	-481
TOTAL AGROALIMENTAIRE	4084	4235	4243	4249	159	15
Pays tiers						
Produits bruts	810	881	321	428	-489	-453
Produits transformés	1582	1548	2315	2194	732	646
TOTAL AGROALIMENTAIRE	2393	2428	2636	2622	243	193
Monde						
Produits bruts	1478	1581	1419	1623	-59	43
Produits transformés	4999	5082	5459	5248	460	165
TOTAL AGROALIMENTAIRE	6477	6663	6878	6871	401	208

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES BRUTS

Dynamisme des exportations de céréales vers les pays tiers et de bovins vers l'UE

En novembre 2025, le solde des échanges de produits agricoles bruts progresse de 101 M€ sur un an et affiche un excédent de 43 M€, principalement du fait de l'amélioration des échanges commerciaux avec les pays tiers.

Les exportations (1,6 Md€) progressent de 204 M€ par rapport à novembre 2024 (+ 14 %). Les ventes de céréales, au premier rang des produits bruts exportés, progressent de 31 % sur un an (+ 126 M€) en lien avec la hausse des volumes vendus. Il s'agit principalement d'orge à destination de l'Arabie Saoudite et de blé tendre vers l'Egypte. De même, les ventes de bovins augmentent de 89 M€ sur un an (soit + 53 %), essentiellement en direction de l'UE.

Les importations de produits bruts (1,6 Md€ en novembre 2025) augmentent de 103 M€ sur un an (+ 7 %). Cette évolution résulte principalement de la hausse de 63 M€ (soit + 42 %) des achats de plantes à boissons (grains de café, fèves de cacao) dans un contexte de prix élevés, mais aussi de celle des achats de graines oléagineuses (+ 41 M€ sur un an, soit + 39 %).

Figure 3 : échanges de produits agricoles bruts

Million d'euros

Produits CPF4	Novembre					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
PRODUITS BRUTS	1478	1581	1419	1623	-59	43
Agriculture et élevage	1249	1370	1287	1484	38	114
Céréales, légumineuses, oléagineux	144	205	525	680	381	476
Céréales n. c. riz	36	56	402	528	365	472
Oléoprotéagineux	107	149	123	152	15	4
Légumes, fleurs, plantes	346	352	329	270	-17	-82
Légumes	313	318	320	258	7	-60
Productions des cultures permanentes	693	747	168	175	-525	-572
Fruits	419	414	132	141	-287	-273
Café, cacao, thé	150	213	4	5	-146	-208
Animaux vifs, œufs, miel	67	66	266	358	199	292
Bovins	4	1	169	258	165	257
Produits sylvicoles	22	30	50	62	28	32
Pêche et aquaculture	206	181	82	78	-124	-103

Source : Douanes, traitement SSP

PRODUITS AGRICOLES TRANSFORMES

Un excédent commercial à son plus bas niveau des vingt-cinq dernières années

En novembre 2025, le solde des échanges de produits transformés (industries agroalimentaires et tabacs) diminue par rapport à novembre 2024 (- 295 M€) pour atteindre 165 M€. Cette évolution résulte en premier lieu de la dégradation des échanges avec l'UE.

Les exportations (5,2 Md€) diminuent de 212 M€ sur un an (- 4 %) principalement du fait du recul des ventes de vins et spiritueux (- 193 M€, soit - 13 %), encore une fois essentiellement sous l'effet du recul des ventes vers les Etats-Unis mais aussi vers l'UE en général et vers le Royaume-Uni.

Les importations (5,1 Md€) sont en hausse de 83 M€ sur un an (+ 2 %). Cette augmentation concerne essentiellement les produits de l'abattage (+ 47 M€), notamment la viande bovine (en provenance des Pays-Bas mais aussi de Pologne) et la viande de volaille (venant principalement de Pologne et de Roumanie). Les importations des « autres produits alimentaires » et de préparations à base de produits de la pêche connaissent également des augmentations notables sur un an en novembre 2025 (respectivement + 45 et + 39 M€). La baisse des importations de tourteaux (- 42 M€) et de spiritueux (- 33 M€) atténuent en partie cette hausse.

Figure 4 : échanges de produits agricoles transformés

Million d'euros

Produits CPF4	Novembre					
	Importations		Exportations		Solde	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
IAA, TABACS	4999	5082	5459	5248	460	165
Viandes, produits de l'abattage	760	807	505	514	-255	-293
<i>Viande bovine</i>	168	196	111	128	-56	-67
<i>Viande porcine</i>	75	65	78	68	3	3
<i>Volaille</i>	154	171	73	78	-81	-93
Produits préparés de la pêche	418	457	103	102	-315	-355
Produits à base de fruits et légumes	588	615	274	291	-314	-324
Huiles, tourteaux, corps gras	374	328	144	174	-230	-153
<i>Tourteaux</i>	149	107	9	7	-141	-100
Produits laitiers, glaces	498	498	750	784	252	286
<i>Fromages</i>	226	243	382	387	156	144
Produits des céréales	212	210	299	279	86	69
Biscuits, pâtisseries, pâtes	306	317	254	270	-52	-47
Autres produits alimentaires	1220	1265	1142	1048	-78	-217
<i>Sucre</i>	30	23	122	109	91	86
<i>Chocolat, confiserie</i>	565	573	405	323	-160	-250
Aliments pour animaux	157	152	291	282	134	129
Boissons	364	330	1674	1465	1310	1135
<i>Vins, champagne</i>	73	69	1096	994	1023	926
<i>Eaux de vie, alcools</i>	123	90	364	272	241	182
Tabacs	101	103	23	39	-79	-64

Source : Douanes, traitement SSP

Thibaut Champagnol
SSP - SDSSR/BSSC

Sources, définitions et méthodologie

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs des données.

Sources, définitions et méthodologie (suite)

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB (cf. définition ci-dessous), pour toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2.1 (CPF rév. 2.1 2015) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2015 à la CPF rév. 2.

La Direction générale des douanes et droits indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats à compter des chiffres du mois de mars 2020. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2015.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne devaient être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations jusqu'en 2022. À partir de cette date, le statut juridique de la collecte des informations relatives aux expéditions et introductions de biens avec les partenaires de l'Union européenne (UE) est modifié. Il n'est plus fait référence à un seuil statistique. Un échantillon d'entreprises est sélectionné qui doit obligatoirement répondre à l'enquête.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

À l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

À l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est celui d'origine des marchandises.

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture.

Les séries conjoncturelles publiées sur le thème de cette *Infos Rapides* sont disponibles sur le site Agreste à la rubrique Chiffres et Analyses/données/séries conjoncturelles : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026